

Projet éducatif École aux Quatre-Vents École Le Relais (2019-2022)



Le projet éducatif

Table des matières

1. **But et définition du projet éducatif**
2. **Encadrements légaux**
3. **Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif**
4. **Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif**
5. **Analyse du contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)**
6. **Analyse de la cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite**
7. **Enjeux**
8. **Orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement**
9. **Mise en œuvre et suivi du projet éducatif**

1. But et définition du projet éducatif

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement ex. service de garde, secrétaire, etc.) ainsi que des représentants de la communauté et de la commission scolaire.

2. Encadrements légaux

Dans le cadre des modifications apportées à la *Loi sur l'instruction publique* par le projet de loi 105 du gouvernement du Québec, adopté à l'automne 2016, l'ancien plan stratégique de la commission scolaire a été remplacé afin d'introduire le *Plan d'engagement vers la réussite*. De ce fait, à son tour, chaque établissement de la commission scolaire doit élaborer un *Projet éducatif* contenant les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes.

La LIP précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

- LIP, articles 37 et 97.1 :
 - la description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre;
 - les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
 - les cibles au terme de la période couverte par le projet éducatif;
 - les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés;
 - la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire;
- respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37)3 ;
- harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celles du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire et du plan stratégique du ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1) ;
- respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3);

- assurer la cohérence du projet éducatif avec le plan d’engagement vers la réussite de la commission scolaire (LIP, articles 37 et 97.1).

3. Groupes ayant collaboré à l’élaboration du projet éducatif

- L’ensemble du personnel de l’école (enseignants, professionnels, de soutien, éducateurs du SDG, direction).

4. Consultations menées lors de l’élaboration du projet éducatif

Des sondages ont été réalisés auprès:

- des parents
- du personnel enseignant et des professionnels
- du personnel de soutien
- des éducateurs du Service de garde

5. Analyse du contexte dans lequel évolue l’établissement (environnement interne et externe)

Dans cette section, l’établissement fait l’analyse de l’environnement externe et interne. Le contexte dans lequel il évolue et les principaux enjeux. (LIP, 97.1)

A) Portrait de l’éducation du milieu environnant ;

1.1 Caractéristiques de la clientèle École aux Quatre-Vents

Indice de défavorisation de l’école (IMSE)	5 / 10	Indice du seuil de faible revenu	5/10
Nombre d’élèves (total)		Au préscolaire : 57 élèves Au primaire : 423 élèves	
Organisation des groupes	Préscolaire	3 groupes	
	1 ^{er} cycle	3 Groupes de 1 ^{re} année du cycle 1 Groupe de 1 ^{re} -2 ^e année du cycle 2 Groupes de 2 ^e année du cycle 1 Groupe de 2 ^e et 3 ^e année	
	2 ^e cycle	3 Groupes de 1 ^{re} année du cycle 3 Groupes de 2 ^e année du cycle	
	3 ^e cycle	3 Groupes de 1 ^{re} année du cycle 2 Groupes de 2 ^e année du cycle (programme d’anglais intensif en alternance sur un cycle pour chaque groupe : 3 jours anglais, 2 jours français, 2 jours anglais, 3 jours français).	
Nos services	Psychoéducation	4 jours pour l’école et 1 journée pour les classes de première année (mesure “Partir du bon pied”)	

	Psychologie	Au besoin
	Orthopédagogie	9 jours par semaine
	TES	2 ressources TES de 28h pour 2 élèves H et 4 autres TES réparties dans l'école pour les classes du préscolaire et des EHDAA répartis dans les classes.
	Francisation	Enseignant-ressource du SREJ 2h par semaine pour 3 élèves (maternelle, 1 ^{re} et 4 ^e années).
	Service de Garde	1 technicienne 35 heures semaine 1 classe principale 28 heures par semaine 19 postes 4 contractuelles 252 élèves réguliers 167 élèves sporadiques

Tableau 1			
Portrait de notre clientèle à risque école aux Quatre-Vents en lecture 69% et moins au bilan			
	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	3 ^e cycle
2015-2016	22.2	20.9	17.9
2016-2017	18.4	36.80	30.80
2017-2018	20.65	31.60	34.29

Tableau 2				
Pourcentage d'élèves ayant un plan d'intervention				
	Préscolaire	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	3 ^e cycle
2015-2016	0,4	7,1	5,6	6,2
2016-2017	0,4	4,6	6,2	8,1
2017-2018	0,2	5,6	9,2	5,6

Tableau 3				
Pourcentage d'élèves H				
	Préscolaire	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	3 ^e cycle
2015-16	0,2	2,5	0,5	1,0
2016-17	0	1,0	1,4	2,5
2017-18	0,2	1,8	2,1	1,0

Tableau 4							
Pourcentage d'élèves suivis en orthopédagogie (français et mathématique)							
	Précolaire	1re année	2e année	3e année	4e année	5e année	6e année
2017-2018	14/57	21/63	32/85	29 / 71	33/75	15/52	28/70
	24.6%	33%	38%	40.9%	44%	29%	40%

Tableau 5				
Pourcentage d'élèves suivis en orthophonie				
	Précolaire	1er cycle	2e cycle	3e cycle
2015-16	21.7	13.9	1.88	0
2016-17	31.6	19.63	4.5	1.94
2017-18	21.1	15.4	4.1	0

Tableau 6							
Pourcentage d'élèves suivis en psychoéducation							
	Précolaire	1re année	2e année	3e année	4e année	5e année	6e année
2017-18	4 /57	10 /63	5 /85	5 /71	3 /75	1/52	3/70
	7%	15.9%	6%	7%	4%	2%	4.3%

Tableau 7 a)
Résultats en lecture au bilan et aux épreuves
école Aux Quatre-Vents

	Bilan				Épreuves		
	15-16	16-17	17-18		15-16	16-17	17-18
1er cycle	92,1	96,3	89,4	1er cycle	86,5	88,8	86,9
CS	91		91,1	CS	85,4	83	83,7
2e cycle	90	98,1	86,8	2e cycle	73,9	92,3	85,5
CS			93,9	CS	84,1	84,4	84
3e cycle	94,2	84,6	90	3e cycle	90,2	84,6	84,3
CS	93,1		90	CS	92,2	83,2	81,2

% d'élèves à risque 69 % et moins	1er cycle	2e cycle	3e cycle	nombre élèves échec						
				1re	2e	3e	4e	5e	6e	
2015-2016	22,2%	20,9%	17,9%	15-16	8	7	1	7	1	3
2016-2017	18,4%	36,80%	30,80%	16-17	10	2	7	8	6	7
2017-2018	20,65%	31,60%	34,29%	17-18	2	9	4	10	10	11
épreuves	30,59%	34,21%	37,14%							

Tableau 7 c)
**Résultats en résoudre au bilan et aux épreuves
 école Aux Quatre-Vents**

	Bilan			Épreuves			
	15-16	16-17	17-18	15-16	16-17	17-18	
1er cycle	84,3	88,8	87,1	1er cycle	67,8	87,5	92,9
CS	85,3	87,6	88,2	CS	73,9	80,2	89,7
2e cycle	91,4	88,5	88,2	2e cycle	92,8	88,5	85,5
CS	90,7	90,9	90,7	CS	91,2	89,5	85,9
3e cycle	92,3	88,5	87,1	3e cycle	47,1	96,2	82,6
CS	86,9	89	90,7	CS	73,8	82,7	83,3

% d'élèves à risque 69 % et moins	1er cycle	2e cycle	3e cycle	nombre élèves échec						
					1re	2e	3e	4e	5e	6e
2015-2016				15-16	2/76	14/89	3/61	6/70	4/54	4/52
2016-2017				16-17	6/83	9 /80	12/81	6/52	5/71	6/52
2017-2018				17-18	2/63	11/85	10/72	9/76	2/52	9/70
épreuves										

Tableau 7 d)

Tableau 8 a)

Comparaison de notre taux de réussite aux épreuves obligatoires avec les résultats de la commission scolaire		
Juin 2016	Notre taux de réussite aux épreuves pour la lecture	<ul style="list-style-type: none"> ○ au 1^{er} cycle était 1.1% supérieur à celui de la CS ○ au 2^e cycle était 10.2% inférieur à celui de la CS ○ au 3^e cycle était 2 % inférieur à celui de la CS
	Notre taux de réussite aux épreuves pour l'écriture	<ul style="list-style-type: none"> ○ au 1^{er} cycle était 2,2% inférieur à celui de la CS ○ au 2^e cycle était 6,8% supérieur à celui de la CS ○ au 3^e cycle était 5.0% supérieur à celui de la CS
	Notre taux de réussite aux épreuves pour Résoudre	<ul style="list-style-type: none"> ○ au 1^{er} cycle était 6,1% inférieur à celui de la CS ○ au 2^e cycle était 1,6 % supérieur à celui de la CS. ○ au 3^e cycle était de 26,7% inférieur à celui de la CS
	Notre taux de réussite aux épreuves pour Raisonner	<ul style="list-style-type: none"> ○ au 1^{er} cycle était 2,6% supérieur à celui de la CS ○ au 2^e cycle était 0,2% supérieur à celui de la CS. ○ au 3^e cycle était de 11,9 inférieur à celui de la CS.

Tableau 8 b)

Juin 2017	Notre taux de réussite aux épreuves pour la lecture	<ul style="list-style-type: none"> ○ au 1^{er} cycle était 5.8 supérieur à celui de la CS ○ au 2^e cycle était 7.9% supérieur à celui de la CS ○ au 3^e cycle était 1.4% supérieur à celui de la CS
	Notre taux de réussite aux épreuves pour l'écriture	<ul style="list-style-type: none"> ○ au 1^{er} cycle était 0,7% supérieur à celui de la CS ○ au 2^e cycle était 3,8% supérieur à celui de la CS ○ au 3^e cycle était 4,9% inférieur à celui de la CS
	Notre taux de réussite aux épreuves pour Résoudre	<ul style="list-style-type: none"> ○ au 1^{er} cycle était 7,3% supérieur à celui de la CS ○ au 2^e cycle était 1,0% inférieur à celui de la CS.

		<ul style="list-style-type: none"> ○ au 3^e cycle était de 13,5% <i>supérieur</i> à celui de la CS
	Notre taux de réussite aux épreuves pour Raisonner	<ul style="list-style-type: none"> ○ au 1^{er} cycle était 4,5% <i>supérieur</i> à celui de la CS ○ au 2^e cycle était 9,8% <i>inférieur</i> à celui de la CS. ○ au 3^e cycle était de 8,8% <i>supérieur</i> à celui de la CS

Tableau 8 c)

Juin 2018	Notre taux de réussite aux épreuves pour la lecture	<ul style="list-style-type: none"> ○ au 1^{er} cycle était 3.2% <i>supérieur</i> à celui de la CS ○ au 2^e cycle était 1.5 % <i>supérieur</i> à celui de la CS ○ au 3^e cycle était 3.1% <i>supérieur</i> à celui de la CS
	Notre taux de réussite aux épreuves pour l'écriture	<ul style="list-style-type: none"> ○ au 1^{er} cycle était 9,8% <i>inférieur</i> à celui de la CS ○ au 2^e cycle était 2,8% <i>inférieur</i> à celui de la CS ○ au 3^e cycle était 15,7% <i>inférieur</i> à celui de la CS
	Notre taux de réussite aux épreuves pour Résoudre	<ul style="list-style-type: none"> ○ au 1^{er} cycle était 3,2% <i>supérieur</i> à celui de la CS ○ au 2^e cycle était 0,4% <i>inférieur</i> à celui de la CS. ○ au 3^e cycle était de 0,7% <i>inférieur</i> à celui de la CS
	Notre taux de réussite aux épreuves pour Raisonner	<ul style="list-style-type: none"> ○ au 1^{er} cycle était 2,9% <i>supérieur</i> à celui de la CS ○ au 2^e cycle était 2,2% <i>inférieur</i> à celui de la CS. ○ au 3^e cycle était de 1,3% <i>supérieur</i> à celui de la CS

École aux Quatre-Vents

- **Nos valeurs :**

Autonomie, solidarité, dépassement de soi, respect de soi et des autres

- **Territoire:** entre compris entre le boulevard Lemire, l'autoroute 55, la piste cyclable et la voie de chemin de fer en excluant:

Le territoire comprenant le boulevard Lemire, la rue Bertrand jusqu'à a 25e avenue; la 25e avenue entre Bertrand et Saint Laurent; la rue St-Laurent entre le boulevard Lemire et la 27e avenue; la 27e avenue entre Saint-Laurent et la

voie du chemin de fer. Ainsi que la portion du territoire comprise entre la voie de chemin de fer, la 26e avenue, le boulevard Lemire et la rue Bertrand.

•**Conseil d'établissement des écoles aux Quatre-Vents et Le Relais** : nous comptons 7 parents, 4 enseignantes, 1 professionnelle, 2 représentantes du soutien, 1 représentant de la communauté.

Comité de parents; Nous avons 1 parent représentant et 1 parent substitut

•**Notre établissement** : Nous comptons 22 locaux/classes, 2 locaux-multi et 1 grand local pour le service de garde. Il y a un gymnase double, 7 bureaux pour les professionnelles, les techniciennes en éducation spécialisée, les spécialistes en éducation physique, la responsable du service de garde et les partageantes. Le secrétariat accueille 2 postes de secrétaire, 2 bureaux de direction, 1 petite salle de rencontre et un salon du personnel.

•**Offre de services**: Nous avons un programme particulier offert à tous les élèves de la 6e année: anglais intensif en alternance sur toute l'année (3 jours académique/2 jours anglais/2 jours académique/ 3 jours anglais sur 10 jours).

•**Services offerts par l'école**: Orthopédagogie, psychoéducation, psychologie, plusieurs techniciennes en éducation spécialisée, technicienne interprète, ergothérapie, service de garde, parascolaire, des corridors actifs, des pauses actives.

•**Services offerts par la communauté** : Tablee populaire, dons de vêtements d'hiver avec le club Kiwanis pour les enfants qui proviennent de familles démunies, le service d'interprète avec le regroupement interculturel de Drummondville, Loisirs Centre-du-Québec.

•**Type de clientèle et indice de défavorisation**: Notre école a un indice de défavorisation de 5. Tous les élèves sont des marcheurs. Un (1) seul autobus pour des élèves du préscolaire en surplus-école qui utilisent notre service de garde et doivent faire leur maternelle à l'école L'Aquarelle, ils reviennent dans notre école pour faire leur 1ere année.

•**Clientèle au 30 sept. 2018.**

Nous avons 484 élèves au 30 septembre. Plus d'une soixantaine d'élèves sont dirigés vers d'autres écoles dû à un manque de place.

•**Ressources humaines**

- 32 titulaires, partageantes et spécialistes
- 4 professionnelles: psychoéducation, orthopédagogues, psychologue.
- 6 TES
- SDG : 1 technicienne, 1 classe principale, 23 éducateurs.
- Personnel de soutien : 1 secrétaire à temps plein et 1 secrétaire à demi temps, 1 concierge à temps plein et 1 concierge à demi temps.
- Personnel du CIUSS : infirmière, intervenante sociale, hygiéniste dentaire.
- 1 direction et 1 direction –adjointe.

•**Situation financière de l'école :**

Mesures:

- Coup de pouce de la 2e à la 6e année,
- Aide individualisée,
- À l'école on Bouge,
- Les Saines habitudes de vie
- Initiatives aux établissements
- Sorties culturelles et école inspirante
- Partir du Bon pied (maternelle et 1ere année)
- Aide aux parents
- Plan d'action numérique
- Achat de livres de bibliothèque
- Achat de livres littératures jeunesse pour préscolaire et 1ere année,
- Subventions pour les 2 classes-multi
- Libérations des enseignants:
 - plan d'intervention,
 - éducation à la sexualité
 - plan d'action numérique (robotique)

Revenus:

- Location du gymnase, campagne de financement.
- Notre service de garde dégage également des profits.

b) Bilan des actions porteuses du milieu

- Mise en place des pratiques efficaces en lecture et en écriture :
 - Continuum en lecture
 - Atelier de lecture
 - Atelier d'écriture
 - Arrimages des stratégies de lecture d'un niveau à l'autre
 - Enseignement explicite
 - Formations avec les conseillères pédagogiques en lecture
- Mise en place des saines habitudes de vie
 - 60 minutes d'activité physique par jour
 - Corridors actifs
 - Pausés actives
 - Utilisation d'espaces communs pour s'entraîner (parcours)
 - Sorties FORCE 4 au parc
 - Carnaval d'hiver
 - Grand défi Pierre Lavoie
 - Club de course
 - Utilisation des gourdes d'eau ou de verres en classe pour permettre de bien s'hydrater
 - Réflexion amorcée au C.É. sur la qualité des repas offerts par le traiteur

- Mentorat

- Approches collaboratives pour la mise en place de pratiques (lecture interactive et portrait de classe) par une enseignante mentor (modélise, donne de la rétroaction, soumet des idées de planification, etc.)
 - pauses actives et corridors actifs par l'enseignante d'éducation physique (organisation, modélisation, promotion, projets spéciaux).

- Mise en place des actions pour contrer l'intimidation

- Projet "Je dénonce"
- Habiletés sociales
- Ateliers animés par la psychoéducatrice au besoin

- Autres

- Classes flexibles
- Coins lecture aménagés dans toutes les classes
- Projet CAR

c) Portrait des résultats et des zones de vulnérabilité (tableaux)

Tableau 1	% des élèves à risque en lecture au bilan (69% et moins)
Tableau 2	% des élèves ayant un plan d'intervention
Tableau 3	% des élèves H
Tableau 4	% des élèves suivis en orthopédagogie (lecture, écriture, mathématique)
Tableau 5	% d'élèves suivis en orthophonie
Tableau 6	% d'élèves suivis en psychoéducation
Tableau 7a)	Résultats en lecture au bilan et épreuves
Tableau 7b)	Résultats en écriture au bilan et épreuves
Tableau 7c)	Résultats en résoudre au bilan et épreuves
Tableau 7d)	Résultats en raisonner au bilan et épreuves
Tableau 8 a)	Tableau % des élèves à risques de comparaison de notre taux de réussite aux épreuves obligatoires avec les résultats de la commission scolaire 15-16 / 16-17 /17-18
Tableau 8b)	
Tableau 8c)	

d) Principaux enjeux de la réussite éducative du milieu

- Mieux segmenter ce qui appartient à chaque niveau du cycle en lien avec les attentes de la PDA.
- Communiquer intercycles (2e année vers 3e année et 4e année vers 5e année) pour discuter des attentes et du contenu abordé.
- Revoir les attentes en cours et en fin de cycle en écriture car nos résultats sont en-dessous des attentes à la fin des cycles et revoir les 5 critères d'évaluation et les grilles utilisées.
- Revoir les grilles utilisées en mathématique.
- Prioriser du temps de correction en équipe.

e) Caractéristiques et attentes du milieu, etc. ; y mettre les résultats du sondage aux parents.

Le sondage effectué auprès des parents a été répondu par 152 d'entre eux. Voici les principaux points forts et points à améliorer :

Points positifs

- École propre
- Se sentent accueillis
- Dynamique
- Lecture et activité physique
- Innovations
- Réponses lorsque les parents questionnent
- Valorise la lecture à la maison
- Intégration
- Personnel engagé, dynamique
- Disponibilité du personnel

À améliorer

- Manque d'informations
- Récréations
- Informations en lien avec les services offerts
- La communication rapide et régulière concernant les difficultés académiques ou comportementales est très variée... Cela est bien différent d'un enseignant à l'autre. C'est quelque chose à travailler et à uniformiser.

6. Analyse de la cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite

Enjeux du PEVR	Analyse de la situation de l'élève		
	Répond aux attentes	En voie d'amélioration	Zone de vulnérabilité
L'importance de la lecture, et ce, dans toutes les disciplines et pour tous les ordres d'enseignement		x	x
La communication à tous les paliers de l'organisation (y compris les parents)			x
L'intégration d'une clientèle immigrante avec ses belles diversités	x		
La réussite des garçons	x		
L'intégration de plus en plus grande des outils d'aide technologique tant dans l'apprentissage, l'enseignement que dans les fonctions de travail	x		

Enjeux du PEVR	Analyse de la situation de l'élève		
	Répond aux attentes	En voie d'amélioration	Zone de vulnérabilité
L'intégration des élèves handicapés ou en difficultés d'adaptation et d'apprentissage ou qui ont des besoins particuliers (y compris des problèmes de stress et d'anxiété)			x
Ouverture de l'école et de la commission scolaire sur sa communauté	x		

7. Orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement

- Respecter les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche (LIP, article 459.3)
- Respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37)
- Analyser si d'autres objectifs sont pertinents à identifier en respectant le portrait du milieu.

Enjeu 1 : L'importance de la lecture et ce, dans toutes les disciplines et pour tous les ordres d'enseignement.

Orientation 1		Augmenter les compétences en littératie	
Objectifs	INDICATEUR	Cibles 2019-2020	Situation actuelle
1.1 Augmenter le taux de réussite à l'épreuve ministérielle en lecture, langue d'enseignement de la 6e année du primaire par rapport à celui de 4e année (même cohorte).	Taux de réussite à l'épreuve MÉEES en lecture, français langue d'enseignement de la 6e année primaire.	Augmenter	En 16-17 92.2% Épreuve MÉES
1.2 Augmenter le taux de réussite à l'épreuve ministérielle en lecture, langue d'enseignement de la 4e année du primaire par rapport à celui de 2e année (même cohorte).	Taux de réussite à l'épreuve MÉEES en lecture, langue d'enseignement de la 4e année du primaire.	Augmenter	En 16-17 83.8% épreuve CS
1.3 Diminuer le nombre d'élèves à risque (69% et moins) à la fin de la 2e année du primaire par rapport au bilan de 1re année.	Taux de réussite	Diminuer	En 17-18 Fin 1re année Bilan: 14.5%

Enjeu 2: importance de l'intervention précoce

Orientation 2		Augmenter la qualité de nos interventions précoces	
Objectifs	INDICATEUR	Cibles 2019-2020	Situation actuelle
2.1 Détecter dès la maternelle les élèves en difficulté	Le nombre d'enfants qui ont des suivis (interventions, références) par un ou des professionnels au préscolaire.	Augmenter le nombre d'élèves du préscolaire qui ont des références ou des suivis, pour diminuer ceux en 1re année	Nombre d'élèves avec des suivis professionnels en 2017-2018 Orthopédagogie : 172 Orthophonie : 41 Psychoéducation : 31
2.2 Détecter en début d'année pour dépister les difficultés des élèves de chaque niveau en mathématique (même cohorte).	Résultats des élèves en raisonner au bilan.	Diminuer le nombre d'élèves à risque (69% et moins) à la fin de l'année.	Indiquer le nombre d'élèves à risque en 17-18 1re année: 7.9% 2e année: 11.8% 3e année: 19.4% 4e année: 21.3 % 5e année: 13.46% 6e année: 21.4%
2.3 Détecter rapidement tous les élèves (qui éprouvent certaines difficultés liées au stress et à l'anxiété).	Le nombre d'enfants qui ont des suivis en sous-groupe par la psychoéducatrice.	Augmenter	Indiquer le bilan de nos élèves suivis en 17-18 : 9 élèves Indiquer le bilan de nos élèves suivis en 18-19 : 12 élèves

Enjeu 3:

La communication à tous les paliers de l'organisation y compris les parents

Orientation 3		Améliorer la qualité de la communication	
Objectifs	INDICATEUR	Cibles 2019-2020	Situation actuelle
3.1 S'assurer que l'information circule entre les intervenants (TES, SDG, spécialistes, enseignants, professionnels, direction, secrétaires, concierges).	Augmenter le taux de satisfaction des différents intervenants.	Augmenter	Mise en commun des observations entre enseignants et SDG: Satisfaisant: 40% À améliorer: 36% Problématique: 24%
3.2 S'assurer que l'information soit uniforme pour l'ensemble des intervenants (TES, SDG, spécialistes, enseignants, professionnels, direction, secrétaires, concierges).	Le taux de satisfaction des différents intervenants.	Augmenter	L'information est partagée entre les différents intervenants (TES, professionnels, SDG, etc.). Satisfaisant: 60% À améliorer: 40%

Orientation 3	Améliorer la qualité de la communication		
Objectifs	INDICATEUR	Cibles 2019-2020	Situation actuelle
3.3 S'assurer que l'information importante soit transmise efficacement à l'ensemble des parents.	Augmenter le taux de satisfaction des parents	Augmenter	<p>Informations données en lien avec les services: Totalemment en accord: 29% En accord: 38% En désaccord: 25%</p> <p>Informations quant aux difficultés: Totalemment d'accord: 43% Plutôt d'accord: 35% En désaccord: 11.9%</p> <p>Grande variation dans les moyens utilisés pour communiquer: "meilleure façon de vous rejoindre" Courriel (121) papier dans le sac (83) appels téléphoniques (84) Page FB classe ou DOJO (70) Page FB école: (21),</p>

8. Mise en œuvre et suivi du projet éducatif

Afin de mettre en place un plan d'action qui répond aux besoins de notre école, nous avons tenu compte des pratiques de notre milieu, de la commission scolaire, des résultats de recherches probantes et des différents documents du MÉES.

Ensuite, pour assurer le suivi de notre projet éducatif, nous tiendrons compte de plusieurs facteurs en respectant plusieurs étapes :

- faire approuver par la direction de l'établissement d'enseignement les moyens retenus par le personnel (LIP, art 96,15);
- élaborer des outils de suivi de gestion (tableau de suivi, tableau de bord, plan d'action, etc.) et observer périodiquement la progression des résultats. Ces outils constituent une précieuse source d'information sur l'efficacité des moyens mis en place;
- au besoin, adapter les moyens selon les ressources financières, les ressources humaines et les résultats obtenus;
- bien que les moyens retenus n'ont pas à être approuvés par le conseil d'établissement, nous tiendrons les membres informés sur les moyens retenus et les résultats obtenus;
- annuellement, le projet éducatif sera mis à jour en tenant compte de nouvelles orientations indiquées par le ministre ou de changements importants dans le contexte de l'établissement d'enseignement. Nous consulterons également tous les acteurs engagés dans l'élaboration de cette mise à jour.

La reddition de comptes est la dernière étape d'une gestion axée sur les résultats. Elle consiste à évaluer le projet éducatif et à présenter le résultat de cette évaluation à la communauté.

Notre établissement d'enseignement suivra et analysera le degré d'atteinte des objectifs ainsi que l'efficacité des moyens mis en place pour réaliser nos engagements. Dans une perspective d'amélioration continue, l'évaluation de notre projet éducatif sera une occasion de partager des pratiques innovantes en vue de les intégrer, au quotidien, dans les pratiques pédagogiques.

Le conseil d'établissement rendra public le projet éducatif et son évaluation. (LIP, articles 75 et 109.1).

Le document produit dans le cadre de la reddition de comptes s'avérera un outil de référence pour les parents. Au-delà des résultats obtenus, les parents pourront y trouver une présentation sommaire de l'établissement d'enseignement, du contexte dans lequel celui-ci évolue, de l'offre pédagogique et des principales réalisations.

Projet éducatif École Le Relais (2019-2022)

3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif

- L'ensemble du personnel de l'école (enseignants, professionnels, personnel de soutien et direction).

4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif

Des sondages ont été réalisés auprès:

- des parents
- du personnel enseignant et des professionnels

3 Analyse du contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)

Portrait de l'éducation du milieu environnant ;

Caractéristiques de la clientèle

École Le Relais

Indice de défavorisation de l'école (IMSE)	5 / 10	Indice du seuil de faible revenu	5/10
Nombre d'élèves 67	Maternelle 4 ans 4 X ½ journée par semaine AM 6 6 élèves PM 7 élèves		
Organisation des groupes	Précolaire 3 groupes 30 élèves	3 niveaux différents *Nécessitant de grands besoins : 7 élèves *très faibles : 10 élèves *faibles : 13 élèves	
	1 ^{er} cycle 25 élèves	1 groupe de 1 ^{re} année, très faible : 12 élèves 1 groupe de 1 ^{re} année, fait la moitié du programme de première année : 13 élèves	
Nos services	Psychoéducation	3 jours par semaine	
	Psychologie	au besoin	
	TES	6 TES classe, 3 en accompagnement individuel	
	Préposée	1 pour l'école 1 pour accompagnement individuel	
	Orthophonie	1.5 jours par semaine	
	Conseillères pédagogiques de la CS	2 intervenantes au besoin	

Pourcentage d'élèves ayant un plan d'intervention

Tous les élèves qui fréquentent l'école Le Relais : école d'adaptation scolaire ont un plan d'intervention.

Territoire: École à vocation régionale

Conseil d'établissement des écoles aux Quatre-Vents et Le Relais:

Nous avons 2 représentantes de l'école Le Relais (1 parent et une enseignante)

Notre établissement: comprend 6 classes, 1 local de psychomotricité, 1 petit gymnase et un local pour les dîneurs.

Nous retrouvons également 1 secrétariat, bureau de direction, 1 bureau pour les professionnels et un salon du personnel.

Services offerts par l'école: orthopédagogie, psychoéducation, psychologie, techniciennes en éducation spécialisée, service des dîneurs, orthophonie, conseillères pédagogiques,

Services offerts par la communauté: La tablée populaire, le service d'interprète du regroupement inter-culturel, les vêtements d'hiver avec le Club Kiwanis, collaboration avec le CIUSSS,

Type de clientèle et indice de défavorisation: L'école a un indice de défavorisation de 5 (le même que l'école aux Quatre-Vents). L'école accueille uniquement les élèves ayant des besoins particuliers. Tous les élèves sont référés; CIUSSS, direction d'école, SREJ. Elle dessert tous les élèves de la commission scolaire.

Clientèle au 30 septembre: L'école comptait 63 élèves

Ressources humaines:

- 10 titulaires, partageantes et spécialistes
- 3 professionnelles
- 9 techniciennes en éducation spécialisée
- 2 préposées
- 1 concierge à demi temps
- 1 secrétaire à demi temps
- 14 surveillants (matin, midi et autobus)
- 1 direction à 2 jours par semaine

Situation financière de l'école : SIAA, mesure 2, Vitalité des petites communautés, sorties culturelles et école inspirante, Partir du Bon pied (maternelle et 1ere année), Aide aux parents, ressources numériques, livres de bibliothèque, livres littératures jeunesse pour préscolaire et 1ere année, renforcement des ressources et pratiques dédiées à la réussite en lecture et en écriture pour les élèves des milieux défavorisés. Subvention de Loisir Centre-du-Québec.

Bilan des actions porteuses du milieu

d) Besoins des élèves dans les écoles : milieu stimulant pour élèves avec des besoins particuliers, sensibilisation à l'environnement, grande ouverture à travailler avec les partenaires.

e) Principaux enjeux de la réussite éducative du milieu :

Travail d'équipe : concertation entre les niveaux, arrimer les enseignements en tenant compte des demandes des classes régulières et avoir davantage d'avis professionnels afin de mieux répondre aux besoins des élèves.

<i>Enjeux du PEVR</i>	<i>Analyse de la situation de l'élève</i>			
	<i>Répond aux attentes</i>	<i>En voie d'amélioration</i>	<i>Zone de vulnérabilité</i>	<i>Ne s'applique pas</i>
L'importance de la lecture, et ce, dans toutes les disciplines et pour tous les ordres d'enseignement				x
La communication à tous les paliers de l'organisation (y compris les parents)	x			
L'intégration d'une clientèle immigrante avec ses belles diversités	x			
La réussite des garçons				x
L'intégration de plus en plus grande des outils d'aide technologique tant dans l'apprentissage, l'enseignement que dans les fonctions de travail				x
L'intégration des élèves handicapés ou en difficultés d'adaptation et d'apprentissage ou qui ont des besoins particuliers (y compris des problèmes de stress et d'anxiété)			x	
Ouverture de l'école et de la commission scolaire sur sa communauté	x			

f) Caractéristiques et attentes du milieu

Les résultats au sondage des parents, en général, sont très positifs, les parents sont satisfaits des services que l'école offrent aux enfants.

Les enfants se sentent bien accueilli, en sécurité, aiment l'école et la collaboration avec le personnel est très appréciée. La communication avec les parents devrait toujours se faire en déposant les messages dans le sac des enfants.

Enjeu 1 L'importance de l'intervention précoce			
Orientations	Mobiliser nos professionnelles pour répondre aux besoins des élèves.		
Objectif	Indicateur	Cible	Situation actuelle
Offrir à tous les enfants des classes 4 ans des interventions adaptées à leurs besoins	Le nombre de professionnels présents au plan d'intervention	Augmenter la présence des partenaires au plan d'intervention.	% de plans d'intervention avec les professionnels : 30%
Offrir à tous les enfants des classes préscolaires des interventions adaptées à leurs besoins.	Le nombre de professionnels présents au plan d'intervention	Augmenter la présence des partenaires au plan d'intervention.	% de plans d'intervention avec les professionnels : 50%
Offrir à tous les enfants des classes du primaire des interventions adaptées à leurs besoins.	Le nombre de professionnels présents au plan d'intervention	Augmenter la présence des partenaires au plan d'intervention.	% de plans d'intervention avec les professionnels : 42%

Mise en œuvre et suivi du projet éducatif

Afin de mettre en place un plan d'action qui répond aux besoins de notre école, nous avons tenu compte des pratiques de notre milieu, de la commission scolaire, des résultats de recherches probantes et des différents documents du MÉES.

Ensuite, pour assurer le suivi de notre projet éducatif, nous tiendrons compte de plusieurs facteurs en respectant plusieurs étapes :

- faire approuver par la direction de l'établissement d'enseignement les moyens retenus par le personnel (LIP, art 96,15);
- élaborer des outils de suivi de gestion (tableau de suivi, tableau de bord, plan d'action, etc.) et observer périodiquement la progression des résultats. Ces outils constituent une précieuse source d'information sur l'efficacité des moyens mis en place ;
- au besoin, adapter les moyens selon les ressources financières, les ressources humaines et les résultats obtenus ;
- bien que les moyens retenus n'ont pas à être approuvés par le conseil d'établissement, nous tiendrons les membres informés sur les moyens retenus et les résultats obtenus ;

- annuellement, le projet éducatif sera mis à jour en tenant compte de nouvelles orientations indiquées par le ministre ou de changements importants dans le contexte de l'établissement d'enseignement. Nous consulterons également tous les acteurs engagés dans l'élaboration de cette mise à jour.


La reddition de comptes est la dernière étape d'une gestion axée sur les résultats. Elle consiste à évaluer le projet éducatif et à présenter le résultat de cette évaluation à la communauté.

Notre établissement d'enseignement suivra et analysera le degré d'atteinte des objectifs ainsi que l'efficacité des moyens mis en place pour réaliser nos engagements. Dans une perspective d'amélioration continue, l'évaluation de notre projet éducatif sera une occasion de partager des pratiques innovantes en vue de les intégrer, au quotidien, dans les pratiques pédagogiques.

Le conseil d'établissement rendra public le projet éducatif et son évaluation. (LIP, articles 75 et 109.1).

Le document produit dans le cadre de la reddition de comptes s'avérera un outil de référence pour les parents. Au-delà des résultats obtenus, les parents pourront y trouver une présentation sommaire de l'établissement d'enseignement, du contexte dans lequel celui-ci évolue, de l'offre pédagogique et des principales réalisations.

Numéro de résolution : _____ 037-038 18/19 CÉ 38



Directrice
École aux Quatre-Vents et Le Relais



Direction adjointe
École aux Quatre-Vents